

LES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL S'EXPRIMENT... DÉCEMBRE 2019

LES CONTRIBUTIONS PUBLIÉES DANS CES PAGES N'ENGAGENT PAS
LA RÉDACTION DU SITE DE LA VILLE



FRONT DE GAUCHE ET CITOYEN-NES (PCF-PG-FASE)

LE 5 DÉCEMBRE, SOYONS CAPABLES !

→ Grégory Boulord

Sur de nombreuses questions, dans tout le pays, des citoyennes et des citoyens agissent contre les choix politiques du gouvernement, des directions d'entreprises et du patronat et pour la défense de l'environnement. Aujourd'hui, alors que la rémunération moyenne des patrons du CAC40 a atteint 5,8 millions d'euros en 2018, le gouvernement explique qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites, les salaires, la lutte contre la pauvreté. Macron peut mener une politique au service exclusif

des riches et de la finance parce que nous ne sommes pas capables de nous unir et de réagir toutes et tous ensemble. Le 5 décembre, ce qui se passera sera regardé par le gouvernement. Notre nombre va compter. Cela sera regardé aussi par chacune et chacun d'entre nous pour retrouver confiance en nous, retrouver confiance en notre force pour reprendre le pouvoir sur nos vies. Ne léguons pas à nos enfants une société où l'humain et l'environnement sont sacrifiés sur l'autel de l'argent. Nous élu-e-s FDG et citoyen-ne-s appelons à se joindre à la manifestation du 5 décembre et aux mobilisations qui suivront. Ils ont les millions, nous sommes des millions ! Contact : groupefdg@ville-genevilliers.fr



GROUPE SOCIALISTE

LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE AU MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS

→ Christophe Bernier

Nous vous parlions il y a quelques semaines dans cette tribune de la réforme de l'assurance chômage. C'est un matraquage en règle des demandeurs d'emploi qui s'exerce depuis le 1^{er} novembre. Conscient des effets désastreux de sa réforme, le gouvernement a donc choisi de supprimer l'observatoire national de la pauvreté ! Ne voulant traiter la fièvre, il a préféré casser le thermomètre. La future réforme des retraites et le flou des annonces du gouvernement ne peuvent que nous inquiéter collectivement

sur l'impact de cette réforme et ses conséquences sur le pouvoir d'achat actuel et futur. Réformer le pays, assurer l'avenir de nos systèmes sociaux et de solidarité est nécessaire, mais ce n'est pas ce que le gouvernement fait aujourd'hui. Il s'attaque méthodiquement aux acquis sociaux les rendant inopérants ou en laissant filer les déficits comme avec la sécurité sociale (plus 4 milliards cette année). Il ne propose aucune alternative crédible et sa politique économique de cadeaux aux entreprises et aux plus riches ne produit aucun effet positif. Désignés à la vindicte populaire comme responsables de leurs difficultés, les plus fragiles et les plus précaires paieront et paient déjà le plus lourd tribut des choix de gouvernement. C'est inadmissible ! Vos élus socialistes restent mobilisés et à votre écoute. groupe.socialiste@ville-genevilliers.fr ; 01 40 85 63 56



GENEVILLIERS ÉCOLOGIE

JUSTICE ÉDUCATIVE*

→ Délia Toumi

Le développement économique et le progrès humain ont toujours été liés à l'évolution de l'éducation. Cette dernière accaparée par la compétition sociale substitue aux valeurs d'égalité et d'équité des principes fondés sur « la méritocratie ». L'idée serait de faire croire que le mérite serait plus vertueux que la vieille transmission monarchique des savoirs et des pouvoirs. Or, notre système scolaire reste parmi les plus inégalitaires de l'OCDE. Pour construire du consensus autour de l'Éducation, il ne suffit pas d'ajouter au « mérite » le bricolage de « la mixité », il faut repenser l'investissement éducatif public qui est profondément inégalitaire. Afficher en effet une moyenne de 120 000 € par enfant aurait du sens si la répartition était égalitaire. Or cette moyenne se réduit de 70 000 € pour 10 %

des enfants, ceux dont le parcours est d'une dizaine d'années dans des filières secondaires peu coûteuses. Elle devient 200 000 à 300 000 € pour 10 % d'autres enfants, ceux dont le parcours sera de 20 années dans des filières sélectives du supérieur. Ce serait parce qu'ils sont plus « méritants » que ces derniers bénéficient de plus de moyens. Or, les premiers sont majoritairement issus des milieux les plus modestes, tandis que les seconds appartiennent aux catégories les plus dotées. À cet écart contrasté qui s'applique aux populations situées aux extrémités de l'échelle sociale, il faut ajouter ce qui s'opère sur ceux pour qui la moyenne est significative. Ils ont mécaniquement subi une baisse de 10 % de l'investissement pendant la dernière décennie, puisque les budgets n'ont pas suivi l'évolution croissante du nombre d'étudiants. L'investissement éducatif public inégalement distribué aux enfants de France vient se cumuler au patrimoine privé inégalement hérité. Comme il ne semble pas que le mouvement soit la transformation de pauvres en riches, l'urgence est de penser une nouvelle proposition de l'investissement éducatif et une juste répartition ! * d'après Thomas Piketty, Capital et Idéologie, Seuil, 2019



UNION DES GENEVILLOIS-E-S

DE LA VIOLENCE ÉDUCATIVE ORDINAIRE À LA VIOLENCE DANS L'HUMANITÉ

→ Sylvie Morel

Le 20 novembre 2019 nous avons célébré les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et le 25 novembre le 26^e anniversaire de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La CIDE a été adoptée à l'unanimité par les états membres des Nations Unies en 1989 parce que les enfants sont particulièrement vulnérables, parce qu'ils n'ont pas le droit de faire entendre leur voix, d'avoir une influence politique ou économique et parce qu'il est crucial pour l'avenir de nos sociétés qu'ils puissent grandir en bonne santé et dans un environnement sûr. La CIDE constitue le premier traité international juridiquement contraignant concernant les droits de l'enfant, seuls les États-Unis ne l'ont pas ratifiée à ce jour. La CIDE est donc le texte le plus ratifié au monde. Au cours des 30 dernières années, cette convention a révolutionné la situation des enfants tout autour du monde. De nouvelles lois et politiques ont apporté un cadre pour l'action. De nombreux facteurs ont contribué à un monde dans lequel les enfants sont en meilleure santé, et de mieux en mieux éduqués. Et pourtant, en France, le Défenseur des droits a remis au Comité en février 2015 un rapport d'appréciation qui dresse un bilan en demi-teinte de l'application de la CIDE, reconnaissant que des progrès significatifs ont été réalisés dans plusieurs domaines mais regrettant que les enfants

les plus vulnérables - enfants en situation de précarité, porteurs de handicap, migrants seuls ou avec leur famille notamment - peinent à accéder à leurs droits. Pour preuve ces quelques chiffres de 2019 en France : un million d'enfants pauvres, 19 000 enfants maltraités, 76 000 sont en danger dans un contexte familial dégradé et qui menace leur développement éducatif et/ou matériel, quelque 240 000 enfants placés ou pris en charge... Et à ce jour où j'écris ce texte, en France, le nombre de féminicides s'élève à 135. 135 femmes sont mortes assassinées par leur conjoint ou leur ex-conjoint, certaines étaient mères, laissant derrière elles des orphelins, brisés à jamais. Le chiffre des infanticides lui n'est pas vraiment comptabilisé, il s'élevait à 103 en 2015... Je ne peux que m'interroger sur le lien entre la violence vécue par de nombreux enfants, y compris les violences éducatives ordinaires (claques, fessées, humiliations, chantages affectifs...), et la violence dans l'humanité. De nombreuses études ont démontré les conséquences néfastes de ces violences, même légères, subies dans l'enfance. Je citerai ici Alice Miller (Docteur en philosophie, psychologie et sociologie) : « C'est à l'âge adulte que l'enfant maltraité jadis commencera à en souffrir et en faire souffrir les autres. Il ne s'agit pas là d'un problème de la famille uniquement, mais de toute la société, parce que les victimes de cette dynamique de violence, transformés en bourreaux, se vengent sur leur famille, leur entourage, voire sur des nations entières... » Une loi contre les VEO a été publiée le 11 juillet 2019. La France est ainsi devenue le 56^e état à bannir les violences éducatives ordinaires et s'est mise en adéquation avec la CIDE qu'elle avait ratifiée en 1990. Il est urgent d'agir maintenant et à notre échelle locale, mettre la petite enfance au cœur des priorités, aider les familles dans leurs missions de parents, les sensibiliser, les soutenir et former les professionnels concernés. « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. » Ces paroles ne sont pas de moi mais de feu Kofi Annan.



LA FRANCE INSOUMISE - POUR UNE VILLE UNIE AU SERVICE DE TOUS

LES AGENTS MUNICIPAUX !

→ Nasser Lajili

Tout le monde connaît le chant des municipaux rendu célèbre par Les chevaliers du fiel, un duo d'humoristes à l'accent du Sud. Sous les atours de l'humour, les municipaux sont tournés tendrement en dérision. On les décrit comme des tirs au flanc, adeptes attachants de l'apéro et du moindre effort. Ils sont de l'espèce naïve des fonctionnaires qui ne sont préoccupés que par les RTT, les vacances et autres avantages que leur statut illusoire de privilégiés leur confère. Les préjugés vicieux ont la peau dure et ils participent à diviser les citoyens. Les artistes sont-ils les observateurs du réel, prennent-ils la

mesure de leur propos ? Pour les comiques, rien n'est moins sûr, mais c'est là une autre histoire. Dans le monde réel, les agents municipaux sont la sève créatrice de l'entretien de notre cadre de vie. Ils sont la charpente qui tient debout tout l'édifice municipal qui permet à notre ville de s'inscrire dans le tissu global de notre pays. Des femmes et des hommes qui s'activent chaque seconde pour permettre à la machine administrative de ronronner inlassablement le chant de la cohésion sociale. Nous pouvons avoir une pensée particulière pour ceux qui, été comme hiver, arpentent nos rues et le moindre recoin, pour nettoyer et pallier les comportements pas toujours civiques des usagers de l'espace public. Que dire des animatrices et animateurs qui œuvrent au quotidien à encadrer des activités sportives, parascolaires et culturelles et ouvrent à nos enfants et jeunes gens des espaces d'expression dans lesquels l'éveil et l'épanouissement sont les moteurs du « vivre ensemble ». nasserlajili.genevilliers@gmail.com



LES RÉPUBLICAINS - DIVERS DROITE

QU'ELLE EST TRISTE, NOTRE VILLE !

→ Jacqueline Marichez-Cléro

Ligne 13 : dès que les rames du métro s'élancent, le long d'un pont enjambant la Seine, vers Genevilliers, les éclaboussures de lumière qui donnent à Paris une apparence de gaieté nocturne ne sont plus qu'un souvenir. Juste après avoir quitté le métro, c'est dans une toute autre atmosphère que les passagers s'enfoncent. Genevilliers apparaît comme un amas d'immeubles englués dans une pénombre transpercée par quelques fenêtres illuminées. C'est toute l'hostilité, l'anonymat d'une banlieue opaque, qu'il faut affronter. Rares sont les cafés, ouverts tard la nuit. Quand le soleil se lève, il confirme cette impression d'un amas

d'immeubles blottis les uns contre les autres d'où semble émaner une effroyable tristesse, où les petits commerces paraissent végéter, où tant de pavillons, d'endroits charmants qui étaient familiers aux anciens, ont cédé la place à de nouvelles constructions d'une laideur souvent invraisemblable. Force est de constater que Genevilliers s'avère une ville triste. Si les habitants avaient réellement été consultés, ils ne seraient pas aussi nombreux à se sentir mal à l'aise dans une ville dont l'esprit n'a cessé de s'émousser. Solidarité, entraide, hospitalité, convivialité ; qu'a-t-on fait de tout cela ? Il faut nous atteler à redonner à notre commune l'envie d'être riante et chaleureuse. Raison pour laquelle nous serons présents, dans les rues, afin de recueillir vos suggestions et témoignages. L'âpreté de l'hiver exacerbant cette tristesse ambiante ne nous empêchera guère de vous souhaiter des fêtes de fin d'année étoilées d'espérance. Puisse 2020 être l'année d'un changement durable...



CITOYENS ÉCOLOGISTES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020 - LES RÈGLES À RESPECTER EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

→ Brice Nkonda

Par un communiqué de presse du 16 juillet dernier, le Ministère de l'Intérieur a indiqué que les prochaines élections municipales auraient lieu les 15 et 22 mars 2020. Concrètement, cela signifie que, depuis le 1^{er} septembre 2019, toute communication pouvant être assimilée à la promotion d'une liste ou d'un(e) candidat(e) par la collectivité est formellement interdite (réglementation du financement des campagnes électorales - code électoral

article L 52-4). La plupart des majorités en place ont décidé d'arrêter de publier l'édito du maire, ou de le limiter à des événements purement factuels ; elles ne peuvent plus faire la promotion des actions menées sur un support municipal. Une prise de parole trop engagée du maire ou des élus de la majorité, susceptible de concourir à un recueil de suffrages, ainsi que la promotion d'un bilan, pourraient être considérées comme une aide de la collectivité interdite par la loi. Nous sommes et resterons très vigilants à ce que ces règles soient respectées, d'autant que le maire sortant s'est déjà déclaré candidat à sa propre succession. En attendant, notre groupe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.